

Joachim de Bron, qui vivait en 1248. Sa descendance masculine s'éteignit avec Louis de Bron, bailli de Riverie et seigneur de Chassagny, qui vivait en 1471. N'ayant aucun enfant de sa femme, Isabeau de la Faye, ce dernier testa, en 1511, en faveur de Béatrix de Bron, sa sœur, femme de René de Rougemont, seigneur de la Liègue. Mais son testament imposait à ses neveux et à leurs descendants, l'obligation de substituer le nom et les armes des de Bron au nom des Rougemont et aux armes de la Liègue (1) :



LA LIÈGUE

Cette intention fut exécutée fidèlement par Guillaume de Rougemont, fils de René et de Béatrix de Bron, et père de René de Bron, seigneur de la Liègue, qui représenta la noblesse du Forez aux Etats-Généraux de 1560.

Plusieurs terriers du xv^e et du xvi^e siècles nous apprennent que cette famille, déjà possessionnée à Riverie en 1367, avait de nombreuses terres dans l'étendue de la seigneurie. Nous voyons aussi qu'à la fin du xvi^e siècle les seigneurs de Bron possédaient une maison à Riverie et avaient leur tombeau dans l'église du lieu. Et tel fut

(1) Guichenon. Mss. vol. 16, n^{os} 249 et 447. — Morel de Voleine. *Archevêques. de Lyon*, p. 95 et s. — Les de Bron portaient: *D'or à la fasce de gueules et un lion issant de sable en chef*. — Les de Bron-Rougemont portaient écartelé : *Aux 1^{er} et 4^e de la Liègue, aux 2^e et 3^e de Bron*.